LES DIRECTIVES ANTICIPÉES

QU'EST-CE QUE C'EST ?



SE QUESTIONNER AUJOURD'HUI

AUTOUR DE SES VALEURS, SON CADRE DE VIE, SON AUTONOMIE, SON ÉTAT DE SANTÉ, SES OBJECTIFS DE VIE

POUR PRÉPARER SA FIN DE VIE

EN S'EXPRIMANT À L'AVANCE SUR LES ACTES MÉDICAUX QUI POURRAIENT ÊTRE ENGAGÉS, LIMITÉS OU ARRÊTÉS

ET FAIRE RESPECTER SES VOLONTÉS

AVANT UNE MALADIE GRAVE OU UN ACCIDENT, POUVANT RENDRE INAPTE À S'EXPRIMER

IL N'Y A PAS DE BON MOMENT POUR EN PARLER... SAUF PEUT-ÊTRE MAINTENANT
PARLEZ-EN À VOTRE MEDECIN

https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/2023_04_modele_directives_anticipees.pdf

Cette affiche a été conçue dans le cadre d'une thèse de médecin générale visant à aider la discussion autour des directives anticipées et de la fin de vie dans la région Pays de la Loire